

# SEQUANA

*Le 9 mars 2009*

## **Informations sur le contrat de liquidité**

SEQUANA (VOR FR0000063364) annonce qu'il a été mis fin à la date du 27 février 2009 (après la clôture des marchés) au contrat de liquidité conclu le 15 juin 2006 avec Exane.

Un nouveau contrat de liquidité portant sur les titres SEQUANA a été confié à Oddo Corporate Finance à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009.

Ce contrat, conclu pour une période initiale se terminant le 31 décembre 2009 et renouvelable ensuite par tacite reconduction pour des périodes de douze mois, est conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI du 23 septembre 2008 approuvée par l'Autorité des marchés financiers le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants, figurant au compte de liquidité ouvert chez Exane ont été mis à disposition chez Oddo Corporate Finance :

505 446 titres SEQUANA  
€ 1 194 615,14

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel au 31 décembre 2008, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité ouvert chez Exane :

476 457 titres SEQUANA  
€ 1 312 769